

# LIAISON DE COMMUNAUTÉS

CONSEIL DES ARTS  
DU MANITOBA 2001/02  
RAPPORT ANNUEL



© CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA, 2002

*conception:* DOOWAH DESIGN INC.

*imprimé au Canada par:* KROMAR PRINTING LTD.

Conseil des Arts du Manitoba  
525-93 avenue Lombard  
Winnipeg, (Manitoba)  
Canada R3B 3B1

Téléphone: (204) 945-2237

Télécopieur: (204) 945-5925

Courriel: [info@artscouncil.mb.ca](mailto:info@artscouncil.mb.ca)

site web: [www.artscouncil.mb.ca](http://www.artscouncil.mb.ca)

Le Conseil des Arts du Manitoba est un organisme de la province du Manitoba, financé par fonds provenant du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, et du Système de distribution des fonds de loterie.

**Culture, Patrimoine  
et Tourisme  
Manitoba**





525-93 avenue Lombard  
Winnipeg, Manitoba  
Canada R3B 3B1  
(204) 945-2237  
Fax (204) 945-5925

525-93 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba  
Canada R3B 3B1  
(204) 945-2237  
Fax (204) 945-5925

Le 15 septembre 2002

Monsieur Gary Doer,  
Premier ministre et président du Conseil exécutif

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur Conseil des Arts du Manitoba, je vous sou mets,  
au nom de ses membres, le rapport des activités du Conseil correspondant à la période du  
1er avril 2001 au 31 mars 2002.

LA PRÉSIDENTE  
JUDITH FLYNN

*TABLE DES*

2

*RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE*

4

*GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS*

5

*FAITS SAILLANTS EN 2001-2002*

6

*RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL*

8

*BILAN DE L'ANNÉE*

12

*FONCTIONNEMENT DU CONSEIL*

14

*CONSEIL ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF*

16

*ÉTATS FINANCIERS*

23

*NOTES AFFRÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*

28

*LISTE DES SUBVENTIONS*

# *MATIÈRES*

# RAPPORT DE



*L'AN DERNIER*, le Conseil des Arts du Manitoba soulignait l'importance de définir une approche cohérente pour promouvoir, préserver et soutenir les arts en tant qu'éléments essentiels à la qualité de vie de tous les Manitobains et Manitobaines. Dans le cadre d'un plan de gestion stratégique, le Conseil avait aussi établi les priorités nécessaires pour réaliser cette vision. Au nombre de ces priorités se trouvaient le soutien de la diversité et de l'éducation dans le domaine des arts, et la rationalisation du financement pour les arts et la promotion des arts. Au cours des douze derniers mois, le Conseil a consacré tous ses efforts à la réalisation de ces priorités, tout en veillant à respecter notre engagement primordial envers l'excellence artistique dans tous les aspects de nos politiques.

Dans son rapport annuel de l'an dernier, le Conseil a admis qu'il devait faire mieux pour encourager l'intégration dans son mandat des artistes et des organismes artistiques autochtones, ainsi que des artistes plus variés, particulièrement ceux qui proviennent des communautés rurales et du Nord. J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons fait d'importants progrès à cet égard au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Nous avons également reconnu l'importance de consulter la communauté pour établir ces priorités. De ce fait, nous avons eu plusieurs discussions avec divers représentants de la communauté artistique professionnelle et de la communauté manitobaine en général. Le Conseil a depuis lancé d'autres initiatives de consultation.

Comme un an s'était écoulé depuis la nomination des membres du Conseil, ceux-ci ont jugé utile de procéder à une évaluation de leur travail collectif en tant que Conseil, en commençant par une auto-évaluation des pratiques de gestion du Conseil. Cette étude a permis de cerner des éléments nécessitant des éclaircissements, soit parce qu'il n'existait pas de politique de gestion, soit parce qu'il fallait actualiser une politique existante.

## LA RÉALISATION DE NOS PRIORITÉS

Au début de l'année, le Conseil a examiné les domaines nécessitant une attention particulière : les arts professionnels dans les communautés rurales, du Nord et autochtones. Une analyse initiale des subventions distribuées au cours d'une période de cinq ans a permis au Conseil de découvrir que, bien qu'un tiers des artistes professionnels vivaient à Brandon ou dans des régions rurales, moins de 7 % de toutes les subventions aux artistes individuels avaient été attribuées à des artistes habitant en dehors de Winnipeg.

Sans aucun doute, il existait un écart entre le mandat provincial du Conseil et la réalité en ce qui concernait l'accessibilité aux programmes du Conseil. Pour découvrir la raison de cet écart, le Comité de direction a entrepris une série de consultations publiques dans les communautés rurales et du Nord.

Ces consultations ont été importantes pour circonscrire les domaines nécessitant l'intervention du Conseil en vue de mieux servir les besoins des artistes professionnels des quatre coins de la province. Les membres du Conseil ont assisté à plusieurs rencontres dans divers lieux afin d'entendre les artistes locaux parler des questions importantes à leurs yeux.

Le rapport définitif à l'issue de ces rencontres a mené le Conseil à ratifier des politiques pour la mise en œuvre d'initiatives pilotes visant à subventionner des artistes provenant de régions rurales et du Nord, et ce, toujours dans l'optique d'encourager l'excellence dans les arts.

Les rencontres en milieu rural faisaient partie d'une stratégie globale de consultation à long terme qui comprenait aussi la réorganisation de l'ancien Groupe consultatif multidisciplinaire, dont les membres étaient nommés, en un nouveau Groupe consultatif sur les arts, dont les membres sont élus. De plus amples détails sur cette réorganisation et ses résultats se trouvent à la page 4.

Les membres du Conseil sont passionnément convaincus de la valeur de l'éducation dans le domaine des arts en tant qu'élément d'amélioration de la qualité de vie des Manitobaines et Manitobains. Nous avons toujours à cœur d'assurer que tous les enfants, y compris ceux qui vivent dans les plus petites communautés, ont l'occasion de connaître la joie d'exprimer leur créativité et d'apprécier les arts. Nous avons toutefois besoin de trouver un moyen de partager cette passion avec des personnes pouvant contribuer à l'expansion de l'éducation artistique à tous les niveaux.

# LA PRÉSIDENTE

L'occasion d'ouvrir le dialogue sur cette question importante s'est présentée lorsque certains membres du Conseil ont rassemblé un groupe de personnes se consacrant à l'éducation artistique. Avec les encouragements et le soutien financier du Conseil, ce groupe a organisé en février 2002 une conférence sur l'éducation et les arts, intitulée « For the Love of the Arts: Education and the Arts 2002 », qui a donné l'occasion à 200 participants des secteurs de l'éducation et des arts de partager leurs connaissances et leurs idées.

Un résultat marquant de cette conférence a été la création de la Manitoba Alliance for Arts Education, un organisme qui se fait l'avocat d'une stratégie durable de promotion de l'éducation artistique. Ce groupe de coordination de particuliers et d'établissements prévoit travailler dans le but d'informer la communauté de l'importance qu'occupe une éducation artistique de qualité dans le développement de nos enfants et de la société de demain.

Enfin, et surtout, le Conseil continue à reconnaître les besoins des organismes artistiques professionnels en finançant des projets d'administration et de régie interne, et en renouvelant le projet « Primes à l'initiative », introduit pour la première fois en 2000-2001. Dans le cadre de ce dernier projet, les organismes artistiques qui recevaient des subventions annuelles ou des subventions de fonctionnement touchaient 5 % de plus pour créer des stratégies artistiques ou administratives.

## GESTION INTERNE

Parallèlement à la mise sur pied d'un programme d'aide à la gestion pour les organismes artistiques, le Conseil a institué un processus d'auto-évaluation de ses propres politiques et de son fonctionnement. Les membres du Conseil ont commencé par remplir un questionnaire d'auto-évaluation concernant leur mode d'action et l'élaboration des politiques.

Cette auto-évaluation avait les objectifs suivants :

1. améliorer l'efficacité du Conseil, en tant qu'élément collectif;
2. améliorer l'efficacité individuelle de chaque membre du Conseil;
3. tester un outil d'évaluation qui pourrait servir à d'autres organisations artistiques.

Les résultats du questionnaire ont servi de fondement à une séance de travail d'un jour sur la gestion qui a eu lieu à Brandon pendant l'automne. Le but était de parvenir à un accord relativement aux questions à résoudre concernant la gestion.

L'un des actes du Conseil a été de prendre des décisions précises concernant sa responsabilité, tant collective qu'individuelle. Au cours de l'année, sous la direction d'un comité de changement, la structure de comité du Conseil a été modifiée. Nous avons aujourd'hui approuvé une nouvelle structure qui comprend un comité de direction; un comité de vérification, des finances et du personnel; et un comité de gestion chargé d'assurer la



Membre du conseil Derek Smith écoute les idées du représentants des organismes artistiques.

conformité aux politiques régissant la gestion. De plus, et au besoin, le Conseil formera des groupes de travail dans le but d'élaborer des politiques et d'examiner les questions soulevées dans son Plan stratégique.

Comme il est de règle pour la plupart des conseils, le Conseil va continuer son processus annuel d'évaluation du directeur général en fonction des objectifs annuels et des cibles financières du Conseil, et de la description de poste du directeur général. En outre, la présidente et les comités du Conseil seront aussi soumis à une évaluation du rendement annuelle.

Les membres du Conseil ont réitéré leur appui à la politique de communication actuelle, ainsi que leur engagement à mettre à jour le plan de communication, pour qu'il reflète les priorités et la vision du Conseil.

Bien que les questions entourant la gestion ne soient pas aussi stimulantes que celles liées au financement des arts, aux consultations avec la communauté ou à l'approfondissement du processus de création, le Comité de direction reconnaît avoir l'obligation cruciale d'assurer que le Conseil des arts du Manitoba est géré de façon efficace.

# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Avoir des responsabilités bien définies nous permet, en tant que Conseil, de cibler avec précision les priorités qui favorisent le maintien d'une communauté artistique en pleine effervescence partout dans la province. En accomplissant notre travail et en veillant à ce que le personnel du Conseil possède les outils nécessaires pour faire le leur, nous savons que la confiance que nous accordent les responsables de la Province du Manitoba et, en fin de compte, la population manitobaine en entier est bien placée.

Notre but est d'encourager l'excellence artistique en fournissant un soutien efficace à la communauté artistique professionnelle du Manitoba. Une gestion efficace garantira l'utilisation optimale de chaque dollar investi par le gouvernement provincial pour que les artistes et les organismes artistiques puissent continuer de grandir et de prospérer ici, chez nous.

Trois membres du Conseil désireux d'approfondir d'autres intérêts ont décidé de démissionner. Je profite donc de la présente occasion pour remercier Sheila Gordon, Cory Lussier et Jean-Louis Hebert de leur détermination et de leur dévouement au cours des deux dernières années, et pour leur souhaiter tout le succès possible dans leur projet d'avenir.

Sur une note plus personnelle, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer de nombreux membres de la communauté artistique du Manitoba, de Thompson à Hamiota, et de constater la riche diversité de l'art créé dans tous les coins de la province. La passion créatrice est bel et bien vivante tout autour de nous, et son génie était bien présent lors de la réception que nous avons organisée pour les artistes de Brandon et de la région avoisinante à l'occasion de notre visite de planification en automne dernier. Leur enthousiasme et le soutien accordé aux arts se sont également manifestés dans de nombreuses petites villes que j'ai pu visiter au cours des deux dernières années.

Les Manitobaines et Manitobains peuvent être fiers de la riche diversité artistique dans une province reconnue principalement pour son climat et ses moustiques. Le Manitoba est un centre culturel de premier ordre, nous le savons déjà. Notre prochain défi est de faire en sorte que le reste du monde le reconnaisse également.



JUDITH FLYNN, PRÉSIDENTE

## GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS

L'élection des membres du Groupe consultatif sur les arts s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche adoptée par le Conseil. Celle-ci est le fruit de consultations avec les représentants de la communauté artistique pendant l'année précédente et vise à modifier la pratique courante du Conseil consistant à choisir des personnes pour participer à une seule réunion et pour offrir des conseils. En vertu du nouveau système, les membres seraient élus pour un mandat d'une durée de deux ans.

Cette nouvelle démarche prévoit une procédure de mise en candidature, lancée en janvier et suivie d'un vote par correspondance. Une fois que la procédure de mise en candidature et les élections terminées, onze des 21 membres susceptibles d'être élus siégeaient déjà. Le Conseil a nommé d'autres personnes pour combler les dix postes vacants, permettant ainsi d'assurer une représentation équitable de toutes les disciplines artistiques et des régions, ainsi que de maintenir un juste équilibre entre organismes et particuliers.

Le mandat du groupe d'experts multidisciplinaires est :

- chapeautera un forum axé sur des discussions ouvertes et l'échange d'idées, mettra le Conseil au fait des grands enjeux, préoccupations et occasions opportunes dans les arts
- favorisera les communications et cherchera à susciter des partenariats
- assurera une rétroaction à l'endroit de la communauté quand ses membres font rapport aux intervenants de leurs propres disciplines
- disposera d'une connaissance élargie et pertinente de la communauté des arts

Les membres du Groupe consultatif se réuniront deux fois par année et nous invitons les représentants de la communauté artistique à leur faire part des questions qui les touchent et à se procurer une mise à jour des débats du Groupe.

Les Manitobains et les Manitobaines auront également l'occasion de participer aux activités du Groupe par l'entremise du site Web du Conseil.

# FAITS SAILLANTS

## ACCÈS AMÉLIORÉ

- Mise en service d'un numéro sans frais pour répondre aux demandes provenant de l'extérieur de Winnipeg.
- Création d'un nouveau poste, celui d'agent chargé du Programme des arts autochtones, dont la tâche est d'améliorer l'accès des artistes professionnels autochtones aux programmes offerts par le Conseil.
- Développement du projet pilote « Liaisons communautaires » avec l'appui de représentants communautaires.
- Expansion des services en langue française, y compris l'offre de services de traduction simultanée lors d'événements communautaires et la publication de directives disponibles dans les deux langues officielles.

## ÉDUCATION ARTISTIQUE

- Subvention de la conférence For the Love of the Arts: Education and the Arts 2002, dont le but est de promouvoir la valeur de l'éducation artistique.
- Attribution de fonds supplémentaires au Programme des artistes à l'école pour répondre à la demande accrue, particulièrement de la part des écoles du Nord et des régions rurales.

## CONSULTATION ET PROMOTION

- Publication du rapport Liaisons communautaires sur les besoins des organismes artistiques dans les communautés rurales.
- Mise en oeuvre d'un plan de consultation à long terme avec la création du premier Groupe consultatif sur les arts composé de membres nommés et élus par des représentants de la communauté artistique.
- Ajout d'un calendrier des événements au site Web du Conseil afin de faire la promotion d'événements planifiés par les organismes artistiques professionnels au Manitoba.

## SOUTIEN EFFICACE

- Élaboration et mise en oeuvre d'un projet d'administration et de régie interne visant à aider les organismes artistiques professionnels à se conformer aux exigences en matière de gestion.
- Ajout de conteurs et d'ateliers au Programme de rencontres avec des écrivains.
- Contribution de la province au Projet de fonds de stabilisation des arts du Manitoba et nomination d'un membre pour siéger à son conseil d'administration.
- Autorisation de la création de trois programmes artistiques à l'intention des Autochtones : le Programme de subvention des déplacements d'artistes autochtones, le Programme des projets pilotes de développement créatif d'arts autochtones et le Programme de subvention pour stage avec mentor, formation et perfectionnement des artistes autochtones.

## GESTION DU CONSEIL

- Élaboration d'une politique administrative du Conseil.



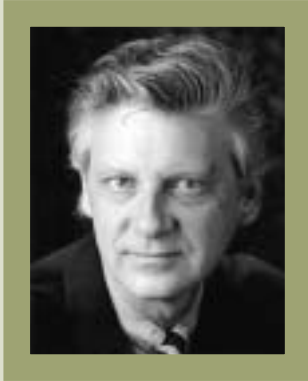
## RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

PHOTOGRAPHE ET ARTISTE VISUELLE  
**DIANA THORNEYCROFT**

### P R O F I L

Diana Thorneycroft a reçu une subvention majeure destinée aux arts pour poursuivre son travail artistique qui consiste à utiliser la peau de poupées en guise de toile. Les oeuvres de Mme Thorneycroft n'ont pas manqué de susciter éloges et colère tout au long de sa célèbre carrière. Ses oeuvres incitent à la réflexion et à la controverse, et ses essais photographiques provoquent souvent une réaction très forte chez les spectateurs. Depuis qu'elle a obtenu son baccalauréat en beaux-arts de l'Université du Manitoba et sa maîtrise en beaux-arts de l'University of Wisconsin, ses oeuvres ont été présentées dans une cinquantaine d'expositions dans plus de 35 villes du monde. Parmi ses expositions individuelles, on compte celles de Tokyo, de Boston, de Moscou, d'Édimbourg, de Sydney, de Guadalajara et de grandes villes du Canada. En 2000, l'exposition *The Liminal Body* s'est ouverte à Sydney, en Australie, dans le cadre d'une exposition internationale en groupe présentée au cours des Jeux Olympiques. Son exposition la plus récente *Le corps, leçons et camouflage* est présentée à la Hamilton Art Gallery en 2002. Un livre, publié en 2000 par la maison d'édition Bain et Cox, accompagne cette oeuvre.

# RAPPORT DU



## L'EXCELLENCE DANS

le domaine artistique constitue la préoccupation centrale du Conseil des Arts du Manitoba. Nous offrons au-delà de 40 programmes, nous mettons en application des politiques nouvelles et nous répondons aux besoins changeants de la communauté artistique professionnelle afin de s'assurer que le plus d'argent possible est consacré à la réalisation de productions artistiques contemporaines novatrices.

Les représentants de la communauté artistique, ainsi que nous au Conseil, sommes confrontés à un défi commun : offrir à tous les artistes professionnels et à tous les organismes artistiques du Manitoba la même liberté d'accès, et ce, à tous les stades de leur développement.

Dans le cadre de l'objectif général visant à encourager l'excellence dans les arts par le biais de subventions, les membres de la direction du Conseil ont repéré des domaines prioritaires liés à l'accès, à la diversité culturelle, à l'éducation et à la promotion des arts. Au cours de la dernière année, ceci

a permis de créer de nouveaux programmes, d'embaucher de nouveaux employés et de se mesurer à de nouveaux défis.

Il a notamment été question d'engager la communauté dans un dialogue au sujet de la valeur des arts, de créer des liens et des voies de communication entre les représentants de la communauté artistique pour discuter des arts, et de trouver des moyens de mettre en évidence l'identité distincte du Manitoba telle que définie par ses productions artistiques.

Nous avons réalisé des pas de géants dans ce domaine en entamant le dialogue avec différents groupes de diverses régions de la province. Liaisons communautaires, un projet qui a permis au Conseil de se déplacer vers les collectivités rurales pour les renseigner au sujet de ses activités, nous a également informés au sujet des artistes professionnels qui habitent à l'extérieur de Winnipeg. Ce projet nous a non seulement permis de prendre conscience des mesures que le Conseil doit adopter pour répondre à ces besoins, mais il a également servi à entamer le dialogue entre divers artistes et groupes d'artistes.

Après la tenue de consultations dans 20 communautés, auxquelles ont participé des représentants de 42 autres communautés, un rapport a défini huit thèmes sur lesquels le Conseil pourrait se pencher. (Voir l'encadré pour un résumé du rapport.)

Suite à ces recommandations, il a d'abord été décidé de mettre en service un numéro sans frais et de distribuer sur une base régulière un bulletin de nouvelles du Conseil à tous les

gens ayant participé aux consultations. Le Conseil a également créé le Projet pilote - liaisons communautaires dans le but de renforcer les liens entre les artistes professionnels et les artistes en début de carrière et de permettre aux artistes provenant de collectivités plus petites de profiter de possibilités de perfectionnement professionnel. Les agents du Conseil se sont également efforcés de se rendre dans un plus grand nombre de collectivités tout au long de l'année pour assister à des manifestations artistiques et rencontrer des artistes et des membres d'organismes artistiques.

Le Conseil s'efforce également de répondre aux besoins des artistes d'expression française, des artistes autochtones et des artistes des régions du Nord en élargissant les services offerts en français, en créant des programmes à l'intention des Autochtones et en modifiant certains programmes pour les adapter aux coûts plus élevés reliés à la production artistique dans le nord du Manitoba. La création d'un poste d'agent chargé du Programme des arts autochtones nous a permis de passer à la seconde phase du projet Liaisons communautaires, laquelle prévoyait des consultations avec les membres de communautés autochtones et de collectivités éloignées. Ces discussions, auxquelles ont également participé des artistes autochtones habitant Winnipeg ou Brandon, nous ont permis de les informer au sujet des programmes offerts par le Conseil et de nommer des candidats jurés pour décider des futures dates limites des programmes. De plus, l'agent s'est efforcé de réunir les partenaires des autres paliers de

gouvernement pour qu'ils puissent travailler en collaboration avec la communauté artistique autochtone à la réalisation de projets particuliers.

La façon dont ces initiatives ont pu éclairer les membres du Conseil et leur faire prendre conscience du besoin de trouver les moyens de répondre aux besoins particuliers de la communauté artistique autochtone a entraîné la mise en place de trois programmes pilotes. Ces programmes permettent de subventionner les déplacements, le développement créatif, les stages avec mentor et la formation au sein du contexte culturel autochtone et traduisent un engagement élargi à la promotion de l'excellence artistique.

Les consultations qui ont eu lieu avec les membres de la communauté autochtone font partie des discussions que nous avons entamées avec la communauté artistique. Les débats du groupe de travail sur des questions relatives aux tournées, à l'éducation artistique, et au financement des organismes artistiques et des artistes particuliers, nous ont permis de fournir aux membres du Conseil les renseignements dont ils avaient besoin pour déterminer les mesures prioritaires à long terme.

Une initiative en matière d'administration et de régie interne a également été annoncée en automne. Son but est d'aider les organismes artistiques professionnels à composer avec des questions d'administration et de régie interne. Aux termes du projet, les organismes pourraient demander une aide financière leur permettant de recruter les services d'experts pour leur permettre de

# DIRECTEUR GÉNÉRAL

régler des questions liées à la création d'un conseil d'administration, à la planification stratégique, à la gestion des ressources humaines et à l'élaboration de plans de commercialisation. Au total, dix-huit organismes ont présenté une demande et seize d'entre elles se sont vu accorder une subvention.

Les travaux visant à créer un site Web interactif qui serait inauguré en 2002-2003 ont débuté. Le nouveau site comprendra les éléments clés suivants : un bulletin d'information électronique, un calendrier des événements amélioré et une tribune consacrée au Groupe consultatif sur les arts. Des liens y seront également ajoutés de manière à offrir un plus grand nombre de ressources à la communauté.

L'année qui vient de s'écouler s'est révélée stimulante et remplie de défis. Nos consultations communautaires nous ont permis d'établir des ponts entre les différentes disciplines artistiques, entre les membres du Conseil et les artistes des régions rurales et du Nord, ainsi qu'entre les domaines des arts et de l'éducation. Nous commençons également à créer de nouveaux partenariats à mesure que nous nous préparons à accueillir les défis que nous réserve l'avenir.

Le nombre de demandes de financement a augmenté, ainsi que celui des demandeurs ayant besoin d'aide pour rédiger le texte de leur demande de subvention. Nous nous engageons à mettre au point un atelier et un guide destinés à aider les demandeurs à comprendre le processus d'attribution de subventions.

Au cours de l'année précédente, nous avons traité plus de 800 demandes de financement réparties sur 47 programmes. Nous avons accordé plus de 280 subventions à des particuliers et plus de 190 subventions à des organismes artistiques professionnels, à l'exception du Programme des artistes à l'école. Ceci comprend 21 subventions destinées à des projets proposés dans le cadre du Fonds des événements exceptionnels pour les arts et à des projets pilotes. En outre, 23 artistes ou groupes artistiques ont pu profiter de 238 stages réalisés dans le cadre du Programme des artistes à l'école. Les responsables du programme Bridges ont procédé au dernier examen des projets dont l'achèvement était prévu pour la fin de l'année. Les résultats de ce programme font l'objet d'une description plus détaillée ailleurs dans le rapport.

Les ajustements au sein de la communauté se sont traduits par des changements de personnel dans les rangs du Conseil. La création du nouveau poste d'agent chargé du programme d'arts autochtones a ouvert de nouvelles fenêtres. L'état de santé de Svetlana Zylina, agente chargée du théâtre, a entraîné la nomination de Susan Israel à titre d'agente intérimaire et, en dernier lieu, Christian Delaquis, agent chargé du programme Liaisons communautaires, et Louise Fiset, agente de développement artistique, ont quitté leurs postes au Conseil pour poursuivre leurs carrières ailleurs.

En plus des changements de personnel, nous avons également dû relever des défis liés à la modification du mandat du Conseil. Par conséquent, nous avons procédé à un examen

du rôle de l'agent afin de s'assurer que les personnes occupant ce poste soient en mesure de donner les conseils et le soutien dont ont besoin les artistes et les organismes artistiques.

Les bureaux du Conseil ont fait l'objet de rénovations visant à les rendre plus efficaces et à permettre aux personnes qui les utilisent de disposer de locaux de réunion mieux adaptés à leurs besoins, réduisant ainsi la nécessité d'avoir recours à d'autres installations.

Nous continuons, au fil de ces changements, de nous efforcer de répondre aux besoins de la communauté. Nous avons pu apporter des modifications aux programmes qui permettront d'améliorer leur prestation et leur capacité à répondre aux soucis relevés par les demandeurs.

Nous avons la chance, ici au Manitoba, d'avoir pu venir en aide à un si grand nombre d'artistes et d'organismes artistiques. Il est important que nous continuions de reconnaître et de vanter les mérites de ce soutien de manière à encourager les nouveaux auditoires à valoriser les arts, à assurer l'égalité de l'accès et à établir de nouveaux ponts. En rétrospective, nous pouvons être fiers de nos réalisations et, en tournant le regard vers l'avenir, apercevoir déjà de nouvelles occasions à saisir.



DOUGLAS RISKE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

## RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS

« LIAISONS COMMUNAUTAIRES »

1.

**Les arts à l'échelle communautaire et les arts professionnels :** la distinction entre ces deux formes d'art n'est pas toujours nette.

2.

**Le sentiment d'isolement :** les artistes vivant au sein de petites communautés se sentent isolés des autres artistes et habitent souvent des communautés où le sport est en tête des priorités.

3.

**La présence du CAM dans la communauté :** peu nombreux étaient les participants qui connaissaient l'existence des programmes du Conseil, ce qui démontre le besoin d'accroître les communications.

4.

**Le sentiment d'exclusion :** les participants croient que le cercle des artistes et des organismes voués aux arts de Winnipeg contrôle l'attribution des subventions.

5.

**Les contacts :** les petites communautés n'ont pas les ressources nécessaires pour offrir aux artistes des lieux d'exposition ou des scènes, pas plus que pour leur donner accès aux mesures d'aide à la mise en marché.

6.

**Un carrefour d'information :** les artistes veulent être renseignés sur toutes les possibilités d'obtenir des subventions et d'avoir accès aux ressources.

7.

**Des besoins particuliers :** certaines communautés (francophones, autochtones et du Nord) ont des besoins qui leur sont particuliers et auxquels il faut s'attaquer.

8.

**L'aide à la relève :** beaucoup ont proposé d'élaborer des programmes de perfectionnement professionnel et d'éducation artistique à l'intention des artistes vivant au sein de petites communautés.



## RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

AUTEUR

**GEORGE AMABILE**

### P R O F I L

Auteur de poésies, de romans et de plusieurs œuvres non romanesques depuis près de trente ans, M. George Amabile vient de publier un recueil de nouveaux poèmes sélectionnés intitulé *Tasting the Dark* (The Muses Company, 2001). M. Amabile possède une maîtrise ès arts de l'University of Minnesota et un doctorat en littérature de l'University of Connecticut, et enseigne à l'université depuis 1960. La revue *Prairie Fire* a consacré une édition spéciale à cet auteur ainsi qu'à ses œuvres (Vol. 21, no 1, mai 2000). En 2000-2001, M. Amabile a été écrivain résident à la bibliothèque du centenaire, à Winnipeg. Lauréat du prix national de littérature de la Canadian Authors Association en 1983, il a également gagné le premier prix du concours de poésie Sydney Booktown International en 2000.

M. Amabile a publié cinq recueils de poésie et une collection de quatre nouvelles portant sur l'enfance. Il a récemment publié la série *Rumours of Paradise/ Rumours of War*, une importante collection organisée en groupes thématiques apparentés (McClelland & Stewart, 1995). M. Amabile a également reçu une subvention majeure destinée aux arts pour écrire un roman sur la jeunesse.

## PROGRAMME PASSERELLES

Le programme Passerelles, inauguré en décembre 1999, a été mené à terme en mars 2002. Sur une période de deux ans, vingt-trois propositions de projets visant toute une gamme de domaines, dont la conception de sites Web et les initiatives de commercialisation, ont été subventionnées. En 2002, un rapport final portant sur les retombées de ces fonds sera présenté au Conseil. Voici quelques points saillants de ces projets :

Un vaste projet d'élargissement des auditoires et de commercialisation a permis à **Groundswell** d'augmenter de 10 % le taux d'assistance à ses spectacles. Le plan comprenait une étude d'audience, la mise au point d'un nouveau logo et de matériel de marketing, et d'autres améliorations à son site Web.

Une initiative conjointe entre **Edith Regier et la Elizabeth Fry Society**, le Crossing Communities Art Project, offre des programmes de collaboration artistique aux femmes qui ont eu des démêlés avec la justice. Le projet comprenait une série d'ateliers sur le thème de la collaboration et de l'exploration mettant en vedette la sculptrice Aganetha Dyck, la photographe de spectacles Diana Thorneycroft, la céramiste Grace Nickel, les artistes de la scène Shawna Dempsey et Lorri Millan, et la nouvelle artiste des médias Reva Stone. Le projet offrait aussi un programme de studio dans le Marché de la bourse où des femmes pouvaient participer à des ateliers d'activités artistiques. Une exposition finale réunissant les œuvres produites pendant les ateliers s'est tenue à la fin de l'automne à la Gallery C103.

**Prairie Theatre Exchange** a utilisé la subvention accordée dans le cadre du programme Bridges pour financer *Audience Development for a Brighter Future*. Cette initiative de commercialisation comprenait des recherches sur l'auditoire menées après chaque série de représentations, des publicités télévisées ainsi que de l'affichage-abribus. Ces activités ont entraîné une augmentation de 2,4 % des abonnés et généré un léger excédent budgétaire.

La maison d'édition **Signature Editions** a profité de la subvention de 9 800 \$ du programme Passerelles pour mettre en service un site Web dynamique servant à décrire ses œuvres publiées. Le site de cette maison d'édition, anciennement connue sous le nom de Nuage Editions, informe le public au sujet de futurs lancement de livres et de nouvelles publications, et renseigne les auteurs sur les conditions relatives à la soumission d'un manuscrit. En conséquence, le nombre de personnes ayant visité le site est passé de moins de dix à plus de 56 000 en l'espace de huit mois. Vous pouvez consulter ce site Web site à l'adresse suivante : [www.signature-editions.com](http://www.signature-editions.com).

Le **Manitoba Theatre Centre** a reçu une subvention 30 000 \$ pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne de dotation. Cette somme a permis d'embaucher du personnel pour réaliser cette tâche et de recueillir 1,3 million de dollars.

**Arts and Cultural Industries Team** de Winnipeg a consacré sa subvention de 39 000 \$ à la mise au point d'un plan de formation à l'intention des administrateurs d'organismes artistiques et culturels.

Mentionnons la création d'une journée du perfectionnement professionnel qui s'est tenue en janvier. Plus de 120 personnes y ont assisté et une majorité d'entre elles ont indiqué qu'elles avaient trouvé la démarche très valable et ont manifesté un intérêt pour la tenue d'ateliers ou de séances d'information à l'avenir.



## PRIMES À L'INITIATIVE FAITS SAILLANTS EN 2001-2002

Pour la deuxième année déjà, le Conseil a pu accorder des primes à l'initiative aux organismes artistiques professionnels. Cet ajout d'une prime de 5 % au montant de leur subvention annuelle ou de leur subvention d'exploitation leur a permis de mettre en œuvre des stratégies d'administration et de régie interne qui profiteraient à l'organisme à long terme. Voici comment certaines des primes octroyées au cours de l'année écoulée ont été utilisées :

# BILAN

La **Manitoba Association of Playwrights** a utilisé sa dotation de 2 200 \$ pour payer les services d'un dramaturge dans le cadre de *Springboards*, un programme destiné à réduire l'écart entre l'étudiant et le jeune auteur dramatique professionnel de la relève, ainsi que de créer une nouvelle dynamique parmi les dramaturges du Manitoba.



La **Manitoba Writers Guild** a consacré sa prime de 3 900 \$ à l'élaboration de trousseaux pédagogiques portant sur ses services et expliquant la marche à suivre pour mettre sur pied des groupes d'écrivains à l'intention des étudiants. Ce projet prend la suite de l'initiative *Words Rule in School*, qui a donné lieu à une augmentation des demandes en vue de créer plus de programmes pour les jeunes écrivains.

**Ruth Cansfield Dance** a utilisé la subvention de 3 000 \$ pour la conception d'un site Web.

La **Manitoba Chamber Orchestra** a consacré les fonds de 4 825 \$ à la tenue de

répétitions supplémentaires en prévision de l'enregistrement d'un nouveau CD, ainsi qu'aux préparatifs en vue d'une tournée dans l'Ouest canadien en 2003.

Les représentants des **Éditions des Plaines** ont assisté pour la première fois au Salon du Livre de Rimouski en novembre. Le but de la visite était le développement de nouveaux marchés grâce aux éventuelles rencontres pendant la durée du salon.

## PERSONNALITÉS DYNAMIQUES DU MANITOBA

**Margaret Sweatman** s'est vu décerner le Rogers Writers' Trust Fiction Prize d'une valeur de 10 000 \$ pour son dernier roman intitulé : *When Alice Lay Down with Peter*. Madame Sweatman a commencé à écrire son roman à Saint-Norbert, municipalité située au sud de Winnipeg, où son studio donnait sur la rivière Rouge. Pendant qu'elle écrivait le roman, sa maison fut inondée à deux reprises et finalement emportée par les flots.

Le Conseil pour le monde des affaires et des arts a décerné le Edmund C. Bovey Award à **Israel Asper**. Ce prix d'une valeur de 20 000 \$ rendait hommage à ses longues années de patronage des arts.

Le cinéaste winnipégois **Cordell Barker** a été proposé pour un Oscar pour son court métrage d'animation *Strange Invaders*. Le film s'est mérité un Golden Gate Award au San Francisco International Film Festival.

**Sean Garrity** s'est mérité le prix du meilleur premier long métrage canadien au Toronto Film Festival pour *Inertia*. Deco Dawson (**Darryl Kinaschuk**) a remporté le prix du meilleur court métrage canadien au même festival pour son film *Dzama*.

L'auteure **Miriam Toews** a été la grande gagnante lors des Manitoba Writing and Publishing Awards. Elle s'est vu décerner le McNally Robinson Book of the Year Award ainsi que le prix Alexander Kennedy Isbister pour les études et les essais pour son livre *Swing Low: A Life*. L'oeuvre est racontée par la voix de son père qui a fini par s'enlever la vie au terme d'une lutte à vie contre la dépression. Elle devenait ainsi la première auteure à remporter le prix deux fois.

**Jan Horner** a été nommé écrivain en résidence pour l'année 2001-2002 par le Conseil des arts du Canada et la University of Western Ontario.

La **Winnipeg Symphony Orchestra** a embauché Andrey Boreyko comme directeur artistique pour la saison 2001-2002.

La directrice artistique du Manitoba Theatre for Young People, **Leslee Silverman**, et la directrice des communications de la Winnipeg Art Gallery, **Marilyn Williams**, se sont vu décerner la mention Femme de distinction par la YWCA lors du 25e anniversaire de l'événement.

**Guy Maddin** s'est mérité un prix Génie pour *Heart of the World* dans la catégorie Meilleur court métrage dramatique. À l'origine, le film avait été produit sur demande pour le Toronto Film Festival 2000.

**Fubuki Daiko** a remporté Prairie Music Award pour son oeuvre *Fubuki* dans la catégorie Musique instrumentale.

**Larry Desrocher** a assumé la direction de la Manitoba Opera Association et a dirigé la première représentation de la saison.



(Insomniac Press: 2001)

## RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

AUTEURE  
**LYNNETTE D'ANNA**

### P R O F I L

Auteure de langue anglaise, Lynnette D'anna a écrit cinq romans depuis 1992, dont un a été traduit en allemand, et a reçu en 2001 une subvention majeure destinée aux arts pour terminer l'écriture de son roman *till death do us part*. Il s'agit d'une histoire de meurtre qui touche cinq amis de l'école secondaire qui se réunissent 20 ans plus tard dans une petite ville du Manitoba.

Mme D'anna a obtenu son diplôme de Creative Communications avec une majeure en journalisme en 1992. Ses entrevues, portraits, romans, reportages et articles ont été publiés à grande échelle par les journaux, les magazines et les maisons d'édition. Elle a oeuvré à titre de mentor auprès d'écrivains débutants, de façon indépendante ou par le biais du Manitoba Writers' Guild Mentor Program. Listée parmi les « Who's Who of Canadian Women » (1997-98), elle a été présidente de Prairie Fire Press de 1992 à 1995 et a été en nomination pour l'obtention du John Hirsch Most Promising Manitoba Writer Award en 1993.

On a dit que la fiction urbaine, contemporaine et minimaliste de Lynette D'anna était provocante, angoissée et brutalement informative, de même que courageuse et réaliste. *Vixen*, son plus récent roman (Insomniac Press: 2001), est une histoire de facture élégante, qui explore les frontières de l'illusion et de la réalité et est fidèle au style sobre et ironique de l'auteure.

# DE L'ANNÉE



## RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

ARTISTE VISUELLE  
**AGANETHA DYCK**

### P R O F I L

Sculpteure et créatrice d'installations dont le travail est fait en collaboration avec des abeilles, Aganetha Dyck a présenté ses créations uniques dans des galeries d'art à l'échelle nationale et internationale. En 2000-2001, elle a terminé une résidence de trois mois en France où, durant son séjour, elle a élaboré une exposition itinérante. Grâce à la subvention majeure destinée aux arts qu'elle a reçue en 2001, Aganetha Dyck a pu se concentrer sur le système de communication des abeilles, faire des dessins d'abeilles à l'encre et effectuer des recherches plus poussées pour créer une nouvelle série de dessins. Ceux-ci, faits sur du papier comportant des textes en braille, ont été placés dans des ruches pour que les abeilles y ajoutent de la cire. Par le passé, Mme Dyck a créé des oeuvres en collaboration avec des abeilles en utilisant des objets provenant du monde de la mode et du sport. Ses oeuvres ont été présentées dans des expositions individuelles ou en groupe partout dans le monde, notamment en Angleterre, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. En plus de son travail en France, les oeuvres de Mme Dyck ont également été présentées, au cours des deux dernières années, dans des expositions individuelles à la galerie De Leon White à Toronto, et seront présentées à la Tom Thomson Memorial Gallery à Owen Sound (Ontario) au cours de l'été 2002 et à la Hamilton Art Gallery en août 2003.

La Art Gallery of Southwestern Manitoba a obtenu les services de **Gordon McDiarmid** comme directeur général et a déménagé dans de nouveaux locaux au centre de Brandon.

**Todd Besant** a assumé la direction de Turnstone Press.

En août 2001, la pièce de Ian Ross, *Farewel*, a été présentée en Écosse dans le cadre du 54e Fringe Festival d'Édimbourg, le plus important de son genre au monde. En 1997, *Farewel* avait remporté le Prix du Gouverneur général en art dramatique.

Les librairies **McNally Robinson** se sont méritées le 2001 National Post Award of Distinction for Business in the Arts pour les partenariats de commercialisation établis avec des groupes artistiques locaux.

Le groupe musical **Eagle and Hawk** a remporté un Prix Juno dans la catégorie Meilleure musique autochtone de l'année pour son CD *On and On*. La musique du groupe combine sonorités autochtones traditionnelles et accents populaires et rock modernes.

Le **Manitoba Chamber Orchestra** a fêté ses 30 ans avec deux oeuvres de compositeurs canadiens : *In This World*, de Raymond Luedeke (en septembre) ainsi qu'une oeuvre commandée de Walter Buczynski (en mars).

*Dracula*, du Royal Winnipeg Ballet, est devenu un téléfilm sous la direction de Guy Maddin. La production de 1,6 million de dollars a été diffusée sur les ondes de la CBC en février.

**Wanda Koop** a transporté son exposition *In Your Eyes* à Venise pour le présenter à l'Arsenale dans le cadre de la 49e Biennale de Venise. Elle exposa ensuite son oeuvre dans le sud-est de l'Asie plus tard dans la même l'année.

Le Globe and Mail a classé le livre *À la recherche de la mer de l'Ouest* de **Denis Combet**, professeur à l'Université de Brandon, parmi les 100 meilleurs livres de l'année.

## INITIATIVES SPÉCIALES *WORDS ON WHEELS*

**Words on Wheels** est une entreprise collective qui a commencé avec un projet du millénaire de Prairie Fire Press intitulé *First Voices, First Words*, un numéro spécial consacré aux oeuvres d'écrivains autochtones. L'entreprise a pris fin avec deux tournées effectuées par quatre auteurs autochtones (une tournée dans le Nord et l'autre dans le Sud). En tout, ils ont visité 16 communautés rurales isolées et rencontré plus de 2 300 enfants, adultes et personnes âgées autochtones.

Les tournées ont permis à des écrivains autochtones qui connaissent du succès de s'ouvrir à un public plus large en visitant des communautés éloignées. Les jeunes et les adultes qui vivent dans ces communautés isolées ont découvert des modèles qui les encouragent à se tourner vers la création. Les tournées ont également encouragé les



Une scène de la présentation de *Carmen* par Manitoba Opera Association

liens entre les différentes communautés et permis aux communautés autochtones, rurales et isolées d'avoir un meilleur accès aux arts. Le Conseil a consenti une subvention de 25 000 \$ à ce projet dans le cadre du projet pilote Liaisons communautaires.



Dr. Elliot Eisner adresse le valeur d'une éducation avec les arts.

## CONFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION ET LES ARTS

L'occasion d'ouvrir le dialogue sur l'éducation et les arts s'est présentée lorsque certains membres du Conseil ont rassemblé un groupe de personnes se consacrant à l'éducation artistique. Avec les encouragements et le soutien financier du Conseil, ce groupe a organisé en février 2002 une conférence sur l'éducation et les arts. Plus de 200 personnes ont assisté à la conférence *For the Love of the Arts : Education and the Arts*

Le conférencier d'honneur, Monsieur Elliot Eisner, professeur d'éducation et des beaux-arts à l'université Stanford (Californie) a inauguré la conférence en prononçant un discours éloquent sur la valeur de l'éducation artistique. Parmi les autres conférenciers d'envergure, mentionnons Madame Ana Serrano, directrice de h@bitat, le nouveau centre de formation en médiatique Centre canadien du film de Toronto et Madame Rena Uptis, professeure d'éducation artistique à l'université Queen's.

Cette conférence a mené à la création de la Manitoba Alliance for Arts Education, dont le but est de former des partenariats afin de promouvoir et de soutenir les démarches dans les domaines de l'éducation et des arts partout dans la province. Ce groupe prévoit travailler dans le but d'informer la communauté de l'importance qu'occupe une bonne éducation artistique dans le développement de nos enfants et de la société de demain.

## WAPANOHK - EASTWOOD COMMUNITY SCHOOL

Il s'agit de la première école d'immersion en langue crie au Manitoba. On lui consacra un projet pilote consistant à faire appel à cinq artistes autochtones professionnels du Nord ainsi qu'un artiste professionnel du Programme des artistes à l'école pour entamer une résidence d'une durée d'un an. Ce projet fut l'occasion d'examiner l'éventuelle possibilité d'avoir recours à des artistes locaux inscrits à des programmes d'artistes à l'école, une suggestion qu'ont fait entendre plusieurs des participants aux consultations relatives au programme Liaisons communautaires.



Auteure Lee Maracle raconte une histoire aux étudiantes du nord.

2002 qui s'est déroulée à l'Hôtel Fort Garry de Winnipeg en février. Le but de la conférence était de rassembler des personnes des secteurs de l'éducation et des arts et de leur permettre de se pencher sur la nécessité d'établir un réseau solide d'éducation artistique dans l'intérêt de tous les enfants du Manitoba.

Le Conseil a participé au financement de l'événement en collaboration avec le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme et le ministère de l'Éducation, ainsi qu'avec l'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg.



## RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

SOUFFLEUSE DE VERRE

## IONE THORKELSSON

### P R O F I L

Artiste en lice du Prix Saidye Bronfman en 2000, Ione Thorkelsson, souffleuse de verre, a une carrière bien établie. Ses recherches sur les techniques novatrices pour souffler et mouler le verre lui ont permis d'atteindre une nouvelle dimension pour créer ses êtres semi-mythiques. Grâce à une subvention majeure destinée aux arts, elle a pu se consacrer à une nouvelle série d'œuvres où il est question d'incorporer des formes d'organes à tissu mou dans des pièces soufflées ou cuites au four. Ses œuvres novatrices ont été présentées dans des expositions dans de grandes villes canadiennes, ainsi qu'à Hong Kong, à New York et à Duluth, et dans plusieurs collections nationales, y compris celle de la Banque d'œuvres d'art du Conseil des arts du Canada. En 1998, Mme Thorkelsson a publié l'œuvre *The Unwilling Bestiary*, en collaboration avec Lea Littlewolf (Turnstone Press). Elle est également responsable de la conception et de la production du prix Blizzard de la Manitoba Motion Picture Industries Association. Membre actif du Manitoba Crafts Council, Mme Thorkelsson a déjà pris part à d'autres disciplines artistiques et possède son propre studio. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web suivant : [www.thorkelsson.com](http://www.thorkelsson.com)

*FONCTIONNEMENT*  
*DU*

**LE COMITÉ DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA** compte 15 membres nommés par le lieutenant gouverneur en conseil. Les membres ont la responsabilité d'élaborer des politiques et d'approuver l'attribution des fonds conformément au mandat du Conseil et à la confiance que lui accorde la population.

Le mandat du Conseil a été défini en 1965 par la Loi sur le Conseil des Arts du Manitoba qui stipule que le Conseil « a pour objet d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution des travaux d'art. »

Le Conseil prend lui-même ses décisions concernant l'attribution des fonds parce qu'il est un organisme sans lien de dépendance avec le gouvernement provincial. L'harmonie de la relation est maintenue par les consultations suivies avec la communauté artistique afin de répondre de manière efficace aux changements de la communauté artistique et de prendre des décisions bien éclairées.

Le directeur général du Conseil veille à son bon fonctionnement et s'assure que les politiques du Conseil sont mises en oeuvre. Le personnel compte 16 personnes, y compris cinq agents de programmes qui gèrent le processus de subventions et agissent en tant qu'agents de liaison entre la communauté artistique et le Conseil. Les agents remettent également des évaluations et des rapports aux divers comités du Conseil aux fins de considération. De plus, l'une des tâches essentielles des agents est d'aider les demandeurs à comprendre le processus d'attribution des subventions.

## LE PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le Conseil prend toutes les mesures nécessaires pour fonctionner de manière objective, transparente et équitable. L'un des principes fondamentaux dans l'atteinte de cet objectif est que les décisions concernant l'octroi des subventions sont prises sans lien de dépendance avec le gouvernement. Toutefois, le Conseil doit rendre compte de la façon dont il prend ses décisions. Il doit continuellement maintenir l'équilibre entre le besoin d'encourager l'expression artistique et le besoin de s'assurer que les fonds sont dépensés efficacement.

Chaque année, le Conseil reçoit plus de 800 demandes et distribue plus de 500 subventions. Pour veiller à ce que ses ressources financières limitées soient utilisées sagement et que les décisions soient prises de manière juste et objective, le Conseil préconise la méthode d'évaluation par les pairs comme pierre angulaire du processus d'octroi des subventions.

Le critère principal pour déterminer quelles demandes recevront une subvention est l'excellence artistique. Plusieurs autres critères, comme la vitalité, l'originalité, la pertinence, la créativité, la nouveauté et l'expérimentation, de même que les compétences techniques et professionnelles sont également évalués pour aider les pairs à prendre une décision objective concernant la demande.

Les pairs sont définis comme des artistes qualifiés ou professionnels qui ont des compétences dans le domaine des demandeurs dont les dossiers sont en délibération.

L'évaluation est faite de trois manières :

- des jurys accordent des subventions à des demandeurs en fonction des dates limites et des programmes précis :
- des évaluateurs étudient des demandes précises et font des recommandations au Conseil :
- un groupe consultatif rencontre le Conseil pour discuter des tendances et des préoccupations propres à la discipline.

Les recommandations du jury et des évaluateurs sont présentées au Conseil aux fins de ratification.

Les membres du Conseil, le personnel, les jurys et les évaluateurs doivent tous respecter le code d'éthique et la politique de confidentialité qui font partie des objectifs du Conseil, dans le respect d'un processus d'attribution des bourses qui soit neutre et transparent.

# CONSEIL

## MEMBRES DU CONSEIL

*Judith Flynn*, PRÉSIDENTE  
*Coralie Bryant*, VICE-PRÉSIDENTE  
*Jan Brancewicz*  
*Liz Coffman*  
*Suzanne Gillies*  
*Sheila Gordon*  
*Jean-Louis Hèbert*  
*Teresa Hudson*  
*Michael Lawrenchuk*  
*Cory Lussier*  
*Roger Neil*  
*Brian Peel*  
*Addie Penner*  
*Pam Rebello*  
*Derek Smith*

## PERSONNEL ADMINISTRATIF

*Douglas Riske*, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
*Miriam Baron*, AGENTE EN MUSIQUE ET TOURNEÉS  
*Joan Colnett*, ADMINISTRATRICE DES SYSTÈMES  
*Joel Crisp*, ADMINISTRATEUR DES SYSTÈMES (septembre jusqu'à mars)  
*Marc Danis*, RÉCEPTIONNISTE  
*Jazz De Montigny*, AGENTE DE PROGRAMME, ARTS AUTOCHTONE (novembre jusqu'à mars)  
*Christian Delaquis*, AGENT DE PROJET - LIAISONS COMMUNAUTAIRES - (mars jusqu'à juillet)  
*Cathy Elchuk*, ADJOINTE ADMINISTRATIVE EN DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE  
*Louise Fiset*, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE  
*Richard Holden*, AGENT DES ARTS VISUELS  
*Pat Ihme*, ADJOINTE ADMINISTRATIVE DES ARTS VISUELS, LETTRES ET ÉDITION  
*Susan Israel*, AGENTE DES ARTS DU SPECTACLE (INTÉRIM) (juillet jusqu'à mars)  
*Mark Morton*, AGENT DES LETTRES ET DE L'ÉDITION  
*Valerie Rentz*, ADJOINTE ADMINISTRATIVE DES ARTS DU SPECTACLE  
*Shirley Ruhr*, SECRÉTAIRE DE DIRECTION  
*Debra Solmundson*, ADMINISTRATRICE FINANCIÈRE ET DES RESSOURCES HUMAINES  
*Grace Thrasher*, AGENTE DE COMMUNICATIONS  
*Elly Wittens*, ADJOINTE À L'EXPLOITATION  
*Svetlana Zylina*, AGENTE DES ARTS DU SPECTACLE (mars jusqu'à juillet)

# CONSEIL ET LE PERSONNEL

## COMITÉ DE DIRECTION

*Judith Flynn*, PRÉSIDENTE

*Coralie Bryant*, VICE-PRÉSIDENTE

*Brian Peel*, PRÉSIDENTE – COMITÉ DES ORGANISMES ARTISTIQUES

*Roger Neil*, PRÉSIDENTE – COMITÉ DES ARTISTES INDIVIDUELS

*Addie Penner*, PRÉSIDENTE – COMITÉ DE  
DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUES

## COMITÉ DES ORGANISMES ARTISTIQUES

*Brian Peel*, PRÉSIDENTE

*Michael Lawrenchuk*

*Pam Rebello*

*Derek Smith*

*Liz Coffman*

*Judith Flynn*

## COMITÉ DES FINANCES ET DU PERSONNEL

*Coralie Bryant*, PRÉSIDENTE

*Sheila Gordon*

*Derek Smith*

*Brian Peel*

*Jean Louis Hébert*

## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

*Addie Penner*, PRÉSIDENTE

*Michael Lawrenchuk*

*Roger Neil*

*Teresa Hudson*

*Suzanne Gillies*

*Coralie Bryant*

## COMITÉ DES ARTISTES INDIVIDUELS

*Roger Neil*, PRÉSIDENTE

*Jan Brancewicz*

*Cory Lussier*

*Suzanne Gillies*

*Jean Louis Hébert*

*Judith Flynn*

## COMITÉ DE PLACEMENT

*Judith Flynn*

*Coralie Bryant*

*Derek Smith*

*Bill Cessford* (membre externe)

# ADMINISTRATIF